



## ÉTAPE 3 : APPRENTIS PRÉSENTS DANS VOTRE ENTREPRISE AU 31/12/2009

**Veillez remplir le tableau ci-dessous et joindre IMPÉRATIVEMENT la copie de(s) contrat(s) d'apprentissage.**

Ce cadre concerne le versement obligatoire (concours financier) lié à l'accueil d'un ou de plusieurs apprentis. La réglementation en vigueur (article L118-2 du Code du Travail modifié par la loi 2005-841 du 26 juillet 2005) prévoit un reversement obligatoire, au titre du quota, au Centre de Formation d'Apprentis où l'apprenti est formé. L'OCTA AOCDTF se charge de reverser les fonds obligatoires au Centre de Formation d'Apprentis concerné, sur la base des éléments du tableau ci-dessous.

Apprenti Nom et prénom	Contrat d'apprentissage		Nom et adresse complète du Centre de Formation d'Apprentis	Diplôme préparé
	Date de début	Date de fin		

## ÉTAPE 4 (facultative) : AFFECTATION DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Nom et adresse de l'établissement	Indiquez en % ou en montant l'affectation choisie

ZONE RÉSERVÉE AU SERVICE

## ÉTAPE 5 : RÈGLEMENT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

**Règlement et documents à retourner avant le 28 février 2010**

Règlement par chèque : libeller le chèque à l'ordre de l'OCTA AOCDTF. Règlement par virement, utiliser le RIB suivant : 30004 02516 00010365615 44. Titulaire du compte : OCTA AOCDTF – Domiciliation : PARIS EST ENTREPRISES (02516)

Document à joindre à votre règlement : contrats d'apprentissage et copies des conventions de stage

Mode de paiement choisi		Signature et cachet de l'entreprise	
Chèque <input type="checkbox"/>	N° <input type="text"/>		
Mandat <input type="checkbox"/>	du <input type="text"/> /2010		
Virement <input type="checkbox"/>	Montant <input type="text"/> €		

Pour plus d'efficacité et de rapidité, nous mettons à votre disposition un centre de traitement unique dédié à la Taxe d'Apprentissage. **Votre bordereau et votre versement sont à retourner à l'adresse indiquée au recto.**

En fonction de votre déclaration et de votre paiement, l'AOCDF établira le reçu libératoire correspondant qui vous sera adressé ainsi qu'à votre cabinet comptable (si renseigné au verso) dans les délais légaux.

**UNE QUESTION, UN CONSEIL, UN CALCUL : SERVITAXE**  **0 820 025 465** 0,15 € TTC / MN  
[servitaxe@compagnons-du-devoir.com](mailto:servitaxe@compagnons-du-devoir.com)

Retrouvez toute la réglementation sur notre portail taxe d'apprentissage  
<http://servitaxe.compagnons-du-devoir.com>